

Compte-rendu de la commission mixte nationale de canoë-kayak et kayak-polo

Le 07/12/21, à la Direction nationale de l'UNSS

Membres de la CMN présents :

Membres fédéraux :

- Nicolas PARGUEL
- Alexandre PONS

Membres UNSS :

- Victor POULAIN
- Ophélie DELAPLACE
- Emmanuel SALZE
- Matthieu SAUVAGET (organisateur du Championnat de France) en visioconférence

Excusé(e)s :

- Céline RECULET (FFCK)
- Christophe DESPRES
- Patrice BELAT

Ordre du jour :

- Réactualisation des documents de cadrage de l'activité
- Redéfinition des missions des jeunes officiels
- Organisation du Championnat de France de canoë-kayak
- Organisation du Championnat de France de kayak-polo
- Questions diverses

1. Réactualisation des documents de cadrage de l'activité

Les membres de la CMN ont effectué une relecture des documents suivants :

- Fiche sport (actualisée à la rentrée 2021)
- Livret « Je suis jeune arbitre - jeune juge en canoë-kayak et kayak-polo »
- Livret « Je suis jeune coach - jeune capitaine en canoë-kayak et kayak-polo »
- Cahier des charges du Championnat de France de kayak-polo
- Règlement kayak-polo

A l'exception de la fiche sport actualisée à la rentrée 2021, ces documents vont faire l'objet d'une relecture et d'une réactualisation par les membres de la CMN avant d'être mis en ligne sur Opuss début 2022.

Cette année, la CMN va travailler sur la réalisation d'un cahier des charges du Championnat de France de canoë-kayak. Les documents existent et sont transmis aux organisateurs successifs des CF mais une formalisation et une harmonisation est nécessaire.

2. Redéfinition des missions des jeunes officiels

Les membres de la CMN souhaitent travailler cette année sur la redéfinition des missions des jeunes officiels pour l'année scolaire 2022-2023. Conformément au cadrage national, l'objectif est de donner aux JO engagés sur les activités canoë-kayak et kayak-polo une responsabilité accrue lors des Championnats de France.

Ophélie DELAPLACE, référente JO de la CMN, pilotera cette réflexion qui a vocation à associer l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement de ces activités sur l'ensemble du territoire.

L'objectif est de construire un projet cohérent (formation, missions, évaluation, valorisation...) qui donne toute sa place à l'élève JO et qui fasse également sens pour l'activité.

Ce travail de réflexion doit aboutir à la réécriture des livrets « Je suis jeune arbitre - jeune juge en canoë-kayak et kayak-polo » et « Je suis jeune coach - jeune capitaine en canoë-kayak et kayak-polo » afin que les nouvelles modalités de fonctionnement soient appliquées lors de l'année scolaire 2022-2023. Ces livrets seront communs aux deux activités et comportent simplement une partie spécifique dédiée au kayak-polo.

3. Organisation du Championnat de France de canoë-kayak

Matthieu SAUVAGET (Directeur départemental de Charente - Académie de Poitiers), organisateur du CF de canoë-kayak (Col / Lyc / EE / Exc / SP), a rejoint les membres de la CMN en visioconférence.

Le CF se déroulera du 18/05/21 au 21/05/21 à Jarnac.

Cette réunion a permis aux membres de la CMN et à l'organisateur de travailler autour de l'organisation générale du championnat. Les échanges se poursuivront jusqu'à la tenue de la manifestation.

Liste des thèmes abordés :

- Organisation générale (calendrier des épreuves, situation géographique)
- Besoins humains et besoins matériels
- Partie informatique (logiciel)
- Les Jeunes officiels (accueil, formation, répartition, missions, etc.)
- Répartition et rôle des membres de la CMN sur le CF
- Organisation des réunions techniques et de lancement

4. Organisation du Championnat de France de kayak-polo

Emmanuel SALZE (spécialiste kayak-polo de la CMN) est revenu sur l'organisation de ce Championnat de France non obligatoire.

Cette année, la CMN a identifié un collègue professeur d'EPS présentant les garanties sportives nécessaires à l'organisation d'un CF. Son service régional et son service départemental sont prêts à le suivre dans l'organisation de la manifestation. Les dernières

interrogations doivent être levées d'ici la fin de l'année 2021 afin de permettre l'organisation du CF qui se déroulera du 30/05/22 au 02/06/22.

Liste des points de vigilances évoqués lors de la CMN :

- Importance de communiquer rapidement la tenue d'un CF cette année auprès des collègues du territoire.
- Nécessité de réfléchir en amont (2 ou 3 ans) à l'organisation de ce CF non obligatoire pour mobiliser des ressources humaines, trouver un lieu d'accueil, impliquer les services départementaux et régionaux.

5. Questions diverses :

a. Composition de la CMN :

Deux appels à candidature seront lancés en janvier 2022 afin de trouver :

- un membre UNSS si possible spécialiste vitesse
- un délégué technique (cadre UNSS) canoë kayak - kayak-polo

b. Organisation des CMN :

L'ensemble des collègues de la CMN s'entend sur l'importance d'organiser une CMN en fin d'année scolaire, après la tenue des Championnats de France de canoë-kayak et de kayak-polo. Seule une CMN positionnée à ce moment peut permettre de réaliser :

- un bilan du développement de l'activité sur l'année écoulée
- un bilan de l'organisation des deux championnats de France
- une projection sur l'année scolaire suivante

c. Opportunité de signer une convention bipartite entre l'UNSS et la FFCK :

Une convention pentapartite a été établie entre le MENJ, le MS, l'UNSS, l'USEP et la FFCK. Cette convention a été signée le 25/09/19 et couvre une durée de 6 ans.

Les membres de la CMN estiment qu'il serait intéressant de signer une convention bipartite entre l'UNSS et la FFCK pour préciser les actions menées dans le cadre du partenariat entre les deux structures. Cette convention doit être un levier permettant de faciliter la pratique du canoë-kayak et du kayak-polo en milieu scolaire.

Ce travail sera mené en 2022. Les membres de la CMN ont déjà évoqué des pistes de travail autour des thématiques suivantes :

- Encadrement des élèves
- Mise à disposition du matériel aux AS
- Accession aux lieux nécessaires à la pratique
- Organisation de la formation des enseignants

d. Lien entre la CMN canoë-kayak kayak-polo et la CMN Raid multi activités

Aujourd'hui, aucun lien n'est établi entre les deux CMN. Il serait intéressant d'envisager que les regards puissent se croiser étant donné que certaines thématiques sont transversales :

- Développement de la pratique sportive du canoë-kayak au sein du Raid
- Question de l'accèsion au matériel et aux lieux nécessaires à la pratique
- Organisation coordonnée des championnats académiques et de France pour éviter que les deux disciplines se chevauchent, ce qui est déjà arrivé par le passé.

e. Réactivation du réseau national des enseignants spécialisés en canoë-kayak

Un séminaire de deux jours regroupant une trentaine de collègues a eu lieu. Cette initiative pilotée par la FFCK avec le concours d'un Inspecteur général est intéressante et l'UNSS pourrait y être associée afin d'assister aux formations, temps d'échanges, productions de ressources, etc. L'UNSS a toute sa place dans ce réseau afin de contribuer au développement de l'activité dans le champ scolaire.

Compte-rendu rédigé par Victor POULAIN, DNA de l'UNSS

